



# Conseil économique et social

Distr. générale  
19 mai 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

### Onzième session

New York, 23, 24 et 27 août 2021

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

### Cadre intégré de l'information géospatiale

## Cadre intégré de l'information géospatiale

### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport du Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré de l'information géospatiale, qui a été établi avec l'aide du Secrétariat. Ce rapport sera disponible sur le site Web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/ggim-committee/11th-session/>), uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire connaître ses vues sur l'étoffement du Cadre intégré de l'information géospatiale et du Guide d'application connexe, ainsi que sur la direction, la coordination et la supervision stratégiques que doit assumer le Groupe de haut niveau pour assurer le succès durable du Cadre intégré de l'information géospatiale.

### Résumé du rapport

À sa dixième session, tenue en format virtuel les 26 et 27 août et le 4 septembre 2020, le Comité d'experts a adopté la décision 10/103, dans laquelle il s'est félicité des efforts qui avaient été déployés pour étoffer et améliorer le Guide d'application du Cadre intégré de l'information géospatiale, lequel permettait de renforcer les mécanismes nationaux de gestion de l'information géospatiale au sein des États Membres et entre eux. Le Comité a adopté le Guide d'application du Cadre, document susceptible de faire l'objet de modifications et de révisions, et visant à permettre de renforcer les mécanismes nationaux de gestion de l'information géospatiale au niveau institutionnel au sein des États Membres et entre eux et d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier dans les pays en développement. Le Comité a rappelé l'importance à l'échelle mondiale du rôle joué par le Cadre, qui permettait de coordonner les nombreuses activités relevant du Comité d'experts, de ses comités régionaux et de ses groupes thématiques, et qui pouvait être appliqué dans n'importe quel pays pour promouvoir des changements en profondeur. Il a constaté

---

\* E/C.20/2021/1.



que le Cadre était actuellement appliqué aussi bien par des pays développés que par des pays en développement, lesquels élaboraient des plans d'action nationaux, sur la base du volontariat et conformément aux orientations et outils disponibles.

Toujours à sa dixième session, le Comité d'experts a approuvé la création d'un groupe d'experts de haut niveau spécialisé, à la représentation géographique et aux compétences équilibrées, dont les fonctions de direction, de coordination et de supervision stratégiques permettraient d'assurer le succès durable du Cadre, et qui serait chargé de mobiliser les ressources nécessaires pour maintenir la dynamique du Cadre et veiller à son perfectionnement, le Cadre ayant vocation à évoluer en permanence.

Le rapport fournit des informations sur les efforts et les progrès accomplis pour perfectionner et achever le Guide d'application, qui se veut un document évolutif et simple d'utilisation. Il s'agit notamment de fournir une assistance, en particulier sous forme de ressources et de supports d'apprentissage en ligne, en vue de l'élaboration de plans d'action nationaux visant à permettre aux États membres, et particulièrement aux pays en développement, de renforcer les capacités d'assurer une gestion efficace de leurs ressources géospatiales et de moderniser leurs dispositifs d'information géospatiale. Le rapport est également l'occasion d'informer le Comité d'experts des mesures prises pour officialiser l'établissement du Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré de l'information géospatiale, pour veiller à ce que la composition du Groupe lui assure une représentation géographique et des compétences spécialisées équilibrées, et pour élaborer et finaliser son mandat.

Le rapport décrit les progrès accomplis et les activités menées par le Groupe de haut niveau, et présente notamment ses méthodes de travail et les réunions qu'il a tenues virtuellement. À sa première réunion de travail, le Groupe de haut niveau a examiné le projet de statuts et confirmé son mandat, ses objectifs, son rôle, sa composition et ses méthodes de travail, avant d'adopter à l'unanimité ses statuts. Il a décidé qu'il pourrait modifier ses statuts si besoin, mais uniquement après consultation du Comité d'experts, afin de garantir l'efficacité de son fonctionnement et la conformité de celui-ci à son mandat. Le Groupe de haut niveau est composé de représentants de 22 États Membres au maximum, parmi lesquels des membres du Bureau du Comité d'experts, des représentants des États Membres occupant des fonctions correspondant au plus haut niveau de responsabilités et des représentants d'organismes nationaux chargés de l'information géospatiale (ou d'institutions apparentées) désignés par les bureaux de chacun des cinq comités régionaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Lors de la procédure de désignation, les comités régionaux ont veillé à l'équilibre de la représentation des diverses régions et, le cas échéant, à l'équilibre entre pays développés et pays en développement, compte étant dûment tenu des pays en situation particulière.

Le rapport fournit également des informations sur les efforts déployés par le Groupe de haut niveau pour élaborer son plan stratégique, qui définit notamment ses buts et objectifs, et son plan d'action de haut niveau, qui doit lui permettre d'assurer la direction, la coordination et la supervision stratégiques nécessaires pour pérenniser l'utilité et le succès du Cadre, mobiliser les ressources nécessaires pour maintenir la dynamique de ce dernier et veiller à son perfectionnement, et mener des campagnes de promotion et de sensibilisation, notamment auprès des entités de financement, afin de renforcer les mécanismes nationaux de gestion de l'information géospatiale.